

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2022CC_09_179

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre, à 18h30, le Conseil de
En exercice : Communauté s'est réuni à XANTON-CHASSENON, en session ordinaire sous la
Titulaires : 38 Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 14 septembre 2022

- Titulaires : 34
- Suppléants : 4

Excusé ayant donné pouvoir : 1
Votants : 35

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITTIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITTIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. BTEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉE AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme LAVAL-PELLERIN Danielle)

EXCUSÉS :

- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : PROGRAMME LEADER 2023/2027 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU GROUPEMENT D'ACTEURS LOCAUX (GAL)

Vu le CGCT, et notamment ses articles L 5711-1 et L 5211-7 ;

Vu les statuts du Syndicat mixte Fontenay Sud Vendée Développement ;

Vu les candidatures pour devenir membres représentants de la Communauté de Communes au Syndicat mixte Fontenay Sud Vendée Développement ;

Vu la délibération n°2022CC_09_178 du 20 septembre 2022 décidant de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination au sein du Groupement d'Acteurs Locaux (GAL) ;

Considérant que la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise est représentée au sein du collège personne publique comme suit :

- 2 représentants titulaires,
- 2 représentants suppléants ;

Sont proposés pour être représentants de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise au sein du Groupement d'Acteurs Locaux (GAL) :

2 représentants titulaires		2 représentants suppléants	
Nom	Commune	Nom	Commune
M. Stéphane GUILLON	Bouillé-Courdault	M. Daniel DAVID	Benet
M. Jean-Jacques DURAND	Saint-Hilaire-des-Loges	M. Bernard BORDET	Le Mazeau

Considérant les résultats du scrutin ;

Considérant l'avis unanime des membres lors du vote à main levée (trente-cinq voix), en faveur des représentants proposés ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **PROCLAME** élus représentants de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise au sein du Groupement d'Acteurs Locaux (GAL) :

2 représentants titulaires		2 représentants suppléants	
Nom	Commune	Nom	Commune
M. Stéphane GUILLON	Bouillé-Courdault	M. Daniel DAVID	Benet
M. Jean-Jacques DURAND	Saint-Hilaire-des-Loges	M. Bernard BORDET	Le Mazeau

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 20 septembre 2022

Le Président,

Michel BOSSARD




La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 30/09/2022 

ID : 085-248500563-20220920-2022CC_09_179-DE